

Comment créer un nouveau centre de cicatrisation intégrant la télémédecine?

Dr Roman SENAMAUD – Docteur Emmanuel PLAT

Bayonne

Constat en 2020

○ **Manque de visibilité de la filière**

- Pas de centre expert identifié, plusieurs consultations "dispersées"
- Accès parfois mal identifié, délais parfois longs

○ **Manque de coordination**

- Entre les différents acteurs de soins
- Sur un plan territorial

○ **Déploiement limité de la télémédecine**

- Consultations principalement présentes
- Distance importante à parcourir

Réflexion sur un réseau ou organisation coordonnée

- Fédérer les acteurs autour d'un projet médical commun
- Partager un système d'information
- Diffuser les pratiques de la télémédecine



PlaieTile

Télémédecine et Intervention Locale d'Experts

PROJET DE SANTE

Développer une organisation coordonnée en plaies et cicatrisation
Landes et les Pyrénées-Atlantiques

Mars 2021 : Création d'une association loi 1901 à but non lucratif

Mars 2022 : Lancement du dispositif

OBJECTIF

Créer un parcours de soins sur le territoire pour les patients porteurs
d'une plaie chronique et/ou complexe en soutien des professionnels de
santé :

- Faciliter à l'accès à l'expertise
- Aider à l'organisation de la prise en charge
- Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles
- Participer à la structuration territoriale de la discipline

Le dispositif est structuré autour des outils de télésanté



Les IDE experts sont délégués au sein du dispositif par les médecins experts via le protocole de coopération : [Evaluation et suivi de plaies complexes et/ou à retard de cicatrisation par un IDE expert en plaies et cicatrisation dans le cadre d'un réseau pouvant fonctionner en télémédecine](#)



1

ACCES

Accès via une plateforme numérique et téléphonique

Réception et analyse de la demande
Vérification de l'éligibilité du patient au dispositif
Orientation vers un expert plaies



3

COORDINATION

Appui spécialisé à la coordination du parcours de soins

Organisation d'examens complémentaires et de consultations spécialisées
Accès à un plateau technique - HDJ



2

INTERVENTION

Evaluation de la plaie et de la situation médicale

Téléconsultation accompagnée (acte privilégié)
Consultation présenteielle
Visite à domicile



4

TELESUIVI

Télesuivi de la cicatrisation avec l'équipe de premier recours

Mise en œuvre du plan de soins
Téléconsultation, téléexpertise ou consultation de suivi si besoin

OUTIL TELESANTE



ADRESSAGE
TÉLÉEXPERTISE
TÉLÉCONSULTATION

OUTIL PARCOURS



DOSSIER PATIENT
GESTION PARCOURS
TÉLÉSUIVI

SERVICES SOCLES



E-prescription



Demander un avis

ADRESSAGE

- Demande d'avis par voie sécurisée (éléments administratifs et médicaux, photographies...)
- Réception par l'IDE de coordination, analyse de la demande et partage à l'expert le plus pertinent
- Partage de documents
 - consentement du patient
 - convention de partenariat

TELEEXPERTISE

- Peu utilisée lors de la demande initiale (situations simples)
- Permet de solliciter des médecins spécialistes de pathologies connexes à la plaie (3^{ème} recours)
- Suivi

TELECONSULTATION

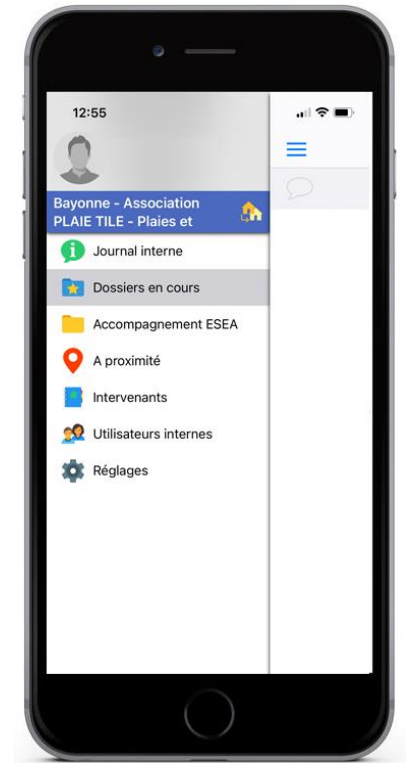


DOSSIER PATIENT

GESTION PARCOURS

TELESUIVI

- Partage sécurisé d'informations et de documents
- Mis gratuitement à disposition par l'ARS Nouvelle-Aquitaine
- Bien diffusé sur le territoire, notamment auprès des IDE
- Présence de tous les intervenants dans le dossier patient (médecin traitant, IDE, pharmacien...)
- Dialogue en ligne entre les acteurs de soins



ESS Plaies et cicatrisation

Plaietile

Télémédecine et Intervention Locale d'Experts

 omnidoc

 05 54 81 04 50

PROJET DE SANTE

Développer une organisation coordonnée en plaies et cicatrisation
Landes et des Pyrénées-Atlantiques

Septembre 2022 :

Validation du projet de santé ESS Equipe de Soins Spécialisés
par l'ARS Nouvelle-Aquitaine



Qu'est-ce qu'une équipe de soins spécialisés (ESS)

- Dernière-née des **organisations territoriales de la médecine libérale** (loi OTSS du 24 juillet 2019)

" Ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes d'une ou plusieurs spécialités, choisissant d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire autour d'un projet de santé commun "

- **Communauté virtuelle "sans mur"**

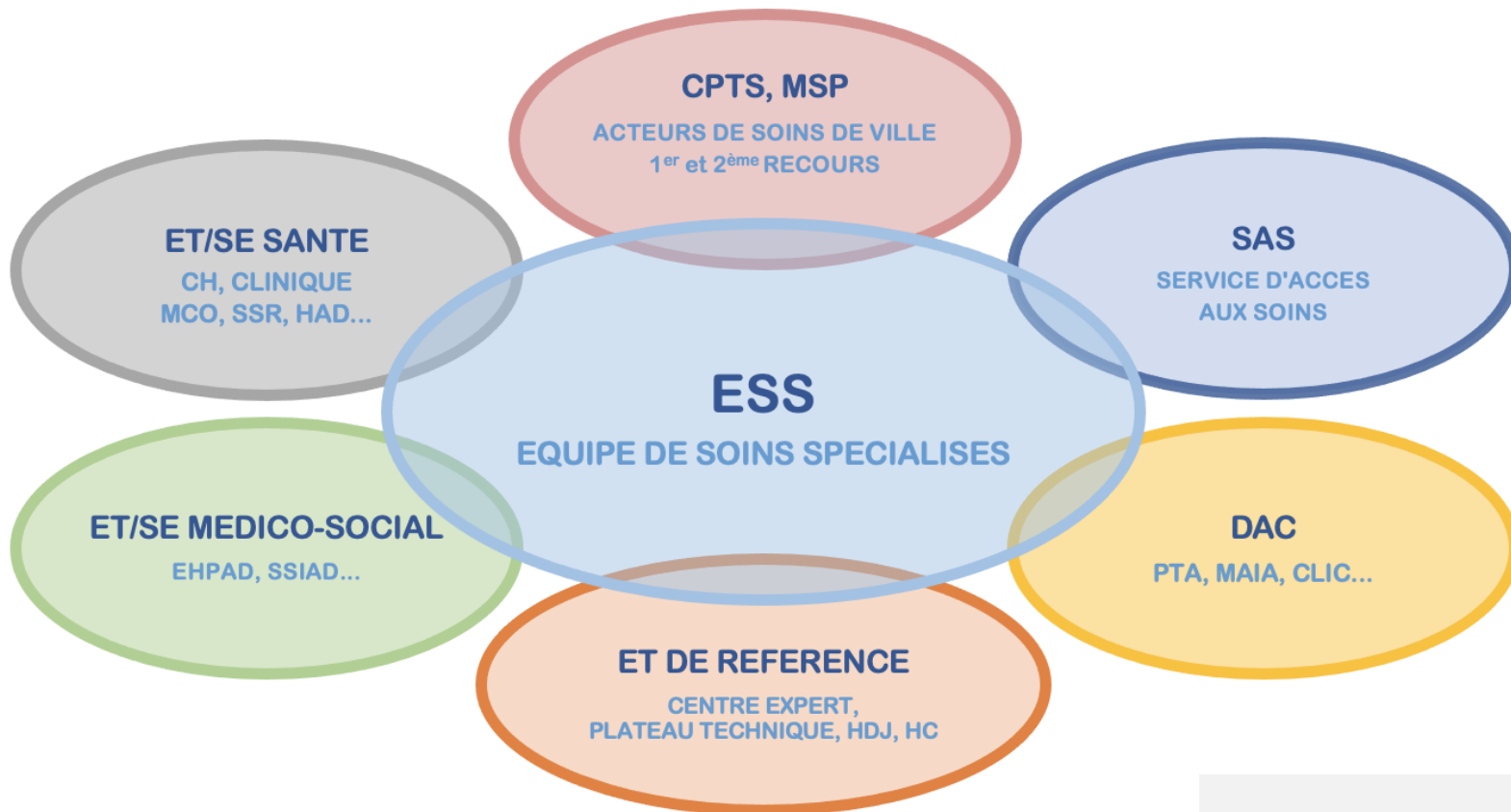
- regroupement volontaire d'acteurs de soins (sans changement de lieu ou de type d'exercice)
- équipe mono- ou pluri-disciplinaire, mono- ou pluriprofessionnelle,
- pilotage par un noyau d'acteurs œuvrant à son bon fonctionnement

Les missions d'une ESS

- Permettre l'**accès à l'expertise en tous points du territoire**, en présentiel ou en distanciel avec le même service rendu
- Participer à la **prise en charge coordonnée** entre les acteurs de soins des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} recours
- Apporter une **réponse adaptée aux besoins de santé** du territoire : prévention, adressage, diagnostic, prise en charge, suivi, observance et continuité des soins

Positionnement de l'ESS dans un territoire

Les ESS trouvent leur place dans l'existant sans se substituer aux organisations actuelles



ET : établissements
ET/SE : établissements et services
DAC : dispositif d'appui à la coordination

Structurer les ESS Plaies et cicatrisation



Les ESS représentent un mode organisationnel très pertinent dans la prise en charge des plaies chroniques.

○ **4 piliers fondamentaux**

- Articulation autour de la télémédecine
- Inclusion pluridisciplinaire large (médecins, chirurgien, pharmaciens, IDE, paramédicaux, acteurs sociaux)
- Horizontalisation des rapports entre les soignants basée sur la complémentarité des compétences (protocoles de coopération)
- Coopération ville/hôpital (plus largement centre expert) formalisée par des projets de santé (définition des parcours de cicatrisation)

○ **Dimensionnement régional**

- Entité représentative auprès des tutelles
- Système d'information commun avec une plateforme d'accès facilement repérable
- Harmonisation large des pratiques

L'ESS, un outil évolutif et pragmatique

- L'ESS apporte une **visibilité et une structuration de l'offre de spécialité**
 - En fédérant l'ensemble des acteurs sur un projet médical partagé pour chaque territoire
 - En valorisant les professions gravitant autour de la plaie

- L'ESS se conçoit comme **un outil adaptatif**
 - Chacun de ses membre est acteur en déployant le dispositif sur son territoire
 - Le socle d'activité doit s'étoffer au fil du temps et s'adapter aux besoins de santé

Les limites de développement des ESS

- Pas de structure juridique appropriée
- Absence de financement dans l'amorçage des ESS
- Budget de fonctionnement non viable et encore à définir
- Protocole de coopération national médecin-IDE non applicable dans l'exercice libéral



Il est urgent d'engager une réflexion afin d'encadrer la mise en place des ESS « Plaies et cicatrisation »
(rédaction d'une charte commune pour l'ensemble des ESS)